

## **Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le 13 mai 2014 à 19 h.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**Sont présents, mesdames et messieurs les membres :**

Bérubé, Maryse, parent  
Blais, Guylaine, enseignante  
Dubé, Bernard, parent  
Duval, Bertrand, enseignant  
Levasseur, Aline, responsable du service de garde  
Turcotte, Katherine en remplacement de Feeley Véronique, enseignante  
Jetté, Catherine, parent, présidente  
Morin, Ghislain, parent

formant **QUORUM**

**A avisé de leur absence :**

Simard, Jessica, parent, déléguée au comité de parents  
Groleau, Lucie, éducatrice spécialisée, personnel de soutien

**Est également présente :** Gagnon, Mélanie, Directrice

### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CE1314-46

Proposé Maryse Bérubé par et appuyé par Ghislain Morin.

Adopté à l'unanimité.

### **3. COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 9 avril 2014**

#### 3.1 Approbation du procès-verbal

CE1314-47

Proposé par Bernard Dubé appuyé par Aline Levasseur.

Adopté à l'unanimité.

#### 3.2 Suivi au procès-verbal

Correction au point 8.3; on enlève la phrase : il est question d'augmenter certaines plages (matin, midi, après-midi) facturées pour les élèves non réguliers qui ne sont pas financés par le gouvernement. Remplacer cette phrase par : Mme Aline propose une augmentation des coûts chargés pour l'utilisation du service de garde. Le CÉ demande plus d'informations avant de prendre sa décision.

### **4. Présentation de la nouvelle direction**

Mme Gagnon se présente aux membres du conseil d'établissement.

### **5. Affaires du comité de parents**

Mme Jetté n'a pas pu assister à la dernière rencontre du CPE. Elle fait circuler le compte-rendu de la rencontre. Ce document sera envoyé par courriel aux membres du CE.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Saint-André**

**6. Vie à l'école St-André**

Marcheton  
Soirée littéraire des 2e années  
Soirée littéraire des 5<sup>e</sup> années à venir sous peu  
Les 4<sup>e</sup> années seront en sortie le 14 mai  
Matins énergies à l'école (mardi et jeudi)  
St-André court, la semaine prochaine  
Clair de lune de M. Michel  
La visite de Dominique Demers au 3<sup>e</sup> cycle

**7. Vie au service de garde**

Au service de garde, les élèves ainsi que les intervenants font les préparatifs pour le spectacle de fin d'année.  
C'est la semaine du service de garde, alors il y a plusieurs activités de prévues.  
(Exemple : un souper pique-nique a eu lieu aujourd'hui)

**8. Parole au public**

Aucun public.

**9. Affaires du conseil d'établissement**

9.1 Modalités d'organisation du service de garde 14-15

Mme Aline présente le document d'informations aux parents pour le service de garde. Elle mentionne que ce document sera remis aux parents seulement au mois d'août.

M. Dubé questionne les termes « contribution réduite » en lien avec l'augmentation des coûts. Il se questionne aussi sur la nécessité d'imprimer autant de papier.

Mme Aline explique que le service de garde n'a aucun pouvoir sur l'augmentation des coûts et que l'impression des documents pourra se faire recto verso.

9.2 Matériel didactique (présentation échéancier)

Présentation de l'échéancier pour l'approbation du matériel didactique. Mme Gagnon explique que les délais sont plus longs étant donné que les groupes classes ne sont pas officiels encore. L'échéancier est approuvé par les membres du CE.

Adopté à l'unanimité.

CE1314-48

9.3 Demandes des parents pour la sollicitation dans la classe

Des parents demandent le fonctionnement pour pouvoir solliciter les autres élèves de la classe de leur enfant.

M. Dubé exprime qu'avec la campagne de financement de l'école cela fait beaucoup pour les parents. Il mentionne qu'auparavant le CE demandait à voir les demandes. Mme Jetté affirme qu'elle n'est pas contre la demande et elle propose d'offrir un babillard. M. Duval ajoute que la sollicitation des adultes se fait déjà entre les intervenants de l'école. Mme Guylaine propose d'encourager les élèves à faire des affiches qui pourront être exposées dans la classe au lieu de remettre des feuilles à chaque enfant.

Mme Gagnon tranche et elle propose que les demandes doivent être approuvées par le CE pour éviter les abus. M. Dubé propose d'utiliser le courriel pour certaines demandes afin d'éviter les délais trop longs.

Approuvé à l'unanimité.

CE1314-49

## Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

### 9.4 Détermination du nombre de représentants au CÉ

Mme Gagnon nous présente le document *Détermination du nombre de membres au conseil d'établissement* qui illustre un comparatif avec d'autres écoles. Mme Gagnon fait remarquer que le nombre de parents doit être égal au nombre du membre du personnel. Donc pour l'an prochain, on demande d'ajouter un parent. En ce sens, 6 parents seront demandés pour l'an prochain. Approbation de tous les membres du CE présents.

### 9.5 5<sup>e</sup> année Sport Plus

Les 5<sup>e</sup> années n'ont pas pu aller à la cabane à sucre comme prévu, alors ils demandent l'approbation du CE pour aller au réservoir Choinière.

CE1314-50

Approuvé à l'unanimité.

## **10. AFFAIRES DE LA DIRECTION**

### 10.1 Suivi de la clientèle 14-15

Mme Gagnon présente le portrait des classes prévues pour l'année 2014-2015. Le portrait pourrait changer encore.

Ce jeudi 15 mai, les groupes classes minimales seraient officiels. En ce sens, un ajout de classe pourrait encore être possible.

Mme Gagnon explique les procédures concernant les demandes de loi 180.

Mme Bérubé demande si c'est répandu dans les autres écoles d'avoir des classes à double niveau. Mme Gagnon explique avec ses documents à l'appui qu'il y en a dans plusieurs autres écoles.

### 10.2 Campagne de financement, marcheton

La campagne de financement a permis d'amasser 11 406\$ qui est un peu plus que l'an dernier. Le Clair de lune de M. Michel a permis de ramasser 750\$.

### 10.3 Aménagement extérieur

Mme Gagnon apporte un suivi en ce qui a trait à l'aménagement extérieur. L'installation de l'asphalte et la tourbe commenceront dès la fin des classes puisque les élèves ne pourront plus accéder à la cour à ce moment, donc fin juin. Le ménage est déjà commencé ce qui permettra sous peu aux enfants d'avoir accès à toute la cour.

Pour la patinoire, la ville a cédé le terrain. L'appel d'offres s'en vient.

Mme Aline exprime la demande qui aurait déjà été faite au sujet mettre une chicane pour délimiter les secteurs du terrain de soccer de la ville et les jeux d'eau.

### 10.4 Commentaires des parents

Mme Gagnon nous présente les commentaires qu'elle a reçus des parents :

- 1- Un commentaire au sujet du tirage de la campagne de financement. La première élève pigée aurait choisi un petit cadeau, car l'enfant le jugeait bien. Cependant, le parent croit qu'on aurait dû aider sa fille à prendre une meilleure décision pour un cadeau d'une plus grande valeur. Le comité a déjà pensé à des solutions pour l'an prochain.
- 2- Un parent se questionnait suite à une journée de congé le lendemain d'une sortie qui se termine tard. Mme Gagnon mentionne que le CE n'a pas le pouvoir d'offrir une journée congé le lendemain d'une sortie. Mme Gagnon amène l'idée d'offrir le service de garde pour cette journée de congé. Mme Gagnon exprime que cette décision devrait être rediscutée lors d'un prochain CE. Mme Aline exprime que ces journées apportent des frais au service de garde qui ne peuvent pas être supportés par celui-ci. Mme Gagnon dit qu'il pourrait y avoir une compensation pour les enseignants seulement. À rediscuter.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement  
École Saint-André**

10.5 Réflexion au sujet des devoirs et des leçons

Mme Jetté a fait parvenir un article à Mme Guylaine. Mme Guylaine explique que suite à une rencontre du personnel, les enseignants ont discuté sur ce sujet et ils sont ouverts à en faire une bonne réflexion pour une prise de décision pour 14-15.

M. Dubé questionne sur la position des enseignants.

Mme Guylaine explique que les enseignants ont de la difficulté à recevoir des devoirs faits, alors ils sont inquiets si aucune trace n'est demandée.

M. Bertrand apporte l'idée de légalité. Il devrait y avoir une réflexion nationale.

En guise de conclusion, la réflexion est à poursuivre.

10.6 Évènements d'accueil

2 juin- Visite des nouveaux élèves à l'école

5 juin- Visite des nouveaux élèves de maternelle

21mai- Inauguration

**11. AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet.

**12. QUESTIONS À L'ÉTUDE**

Aucune question.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 20 h 30

CE1314-51

Proposé par Bertrand Duval et appuyé par Ghislain Morin.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Directrice